

BNP Paribas Fortis Funding

émet de nouvelles obligations à 6 ans en USD



Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Obligations



6 ans



Dollar américain (USD)
Risque de change



Droit au remboursement
à 100% de la valeur
nominale en USD à
l'échéance



Coupon annuel de 4%
(brut en USD)



Profil neutre à
agressif



Précompte mobilier
de 15%

Principales caractéristiques

- ✓ Instrument de dette émis par BNP Paribas Fortis Funding et garanti par Fortis Banque SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à le rembourser à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez cependant de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi à l'échéance.
- ✓ Émission en dollar américain (USD).
- ✓ Durée de 6 ans.
- ✓ Coupon annuel de 4,00% (brut en USD).
- ✓ Sur base du prix d'émission de 101,875%, le rendement actuariel en USD est de 3,646% (brut).
- ✓ Cet instrument de dette émis en devise étrangère est destiné aux investisseurs à même d'en évaluer, au regard de leurs connaissances et de leur expérience, le potentiel et les risques, entre autres via une familiarisation avec le risque de change et les taux d'intérêt.
- ✓ Profil d'investisseur: neutre à agressif.

Le dollar américain (USD)

Le calme relatif qui règne actuellement dans la zone euro pourrait être de courte durée, avec les épées de Damoclès que constituent le Portugal, l'Irlande et l'éventuel élargissement du Fonds européen de stabilité financière (sommet européen des 24 et 25 mars). Combiné à l'amélioration des perspectives de croissance américaines, fortement stimulée par la politique fiscale et monétaire, ce climat d'incertitude peut profiter au billet vert au cours des prochains trimestres.

L'économie américaine semble en effet se remettre lentement mais sûrement de sa profonde dépression. Sous la pression des républicains, le président Obama a prolongé les avantages fiscaux octroyés par son prédécesseur. Cette mesure devrait également soutenir la reprise, non sans exercer une pression supplémentaire sur le budget.

Le déficit budgétaire va atteindre, en 2011, le niveau astronomique de 1.645 milliards USD, soit 10,9% du PIB. La dette publique devrait en conséquence augmenter jusqu'à 96% du PIB. Pour le moment, les Etats-Unis peuvent encore se financer à bon marché (grâce à la faiblesse des taux) et assez facilement (grâce à la Chine et au Japon), mais il est clair que cette escalade de la dette n'est pas tenable à terme. Il faudra voir comment le marché composera avec les économies récemment annoncées par Obama. Entre 2012 et 2017, le déficit devrait être graduellement ramené à 3%.

Évolution de la parité EUR/USD sur les 10 dernières années

Au 2 mars 2011, 1 EUR valait 1,3784 USD.



Source: Bloomberg (données arrêtées au 02.03.2011)
Aucune garantie ne peut être donnée
quant à l'évolution future du dollar US.

Alors que la Banque centrale européenne se montre plutôt avare de mesures de soutien, la Réserve fédérale a ouvert en grand et pour la deuxième fois le robinet des liquidités le 3 novembre 2010. Son président a annoncé un nouveau programme d'achat d'obligations souveraines américaines pour un montant d'au moins 600 milliards USD. Cette politique expansive fait grimper la masse monétaire, ce qui devrait finir par avoir un effet inflationniste qui pourra à son tour peser sur le billet vert à plus long terme.

(Source: BNP Paribas Fortis)



Pour quel investisseur?

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation émise en devise étrangère est destinée aux investisseurs présentant un profil **neutre à agressif**. Elle peut néanmoins convenir, dans certaines limites, pour des investisseurs présentant un autre profil en fonction du degré de diversification de leur portefeuille et du niveau de risque qu'ils acceptent.

Plus d'informations sur les profils d'investisseur sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Plan par étapes.

Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cette formule d'investissement est appropriée compte tenu, notamment, de ses propres connaissances et expérience en matière financière, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière.



Principaux risques de cette obligation

Cette obligation est soumise à différents risques et notamment aux risques de change, de crédit et de marché, comme le risque de volatilité, de taux et de liquidité.

- ➔ **Risque de change:** cette obligation est émise en dollar américain. Ceci implique qu'à l'échéance, l'investisseur pourrait recevoir un montant en USD qui, converti en euro, pourrait être inférieur au montant en euro initialement investi. Le risque de change joue également au niveau des coupons au moment de leur conversion en euro.
- ➔ **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance.
- ➔ **Risque de volatilité et de taux:** le cours de cette obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur et du garant, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- ➔ **Risque de liquidité:** rien ne garantit le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces obligations. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces obligations pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses obligations avant l'échéance devra donc les vendre au prix du marché, qui pourrait être inférieur à la valeur nominale.

Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus (voir ci-après) et à considérer la décision d'investir à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de consulter notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > MIFID.



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une **offre publique en Belgique**. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus (voir en page 3).

La période de souscription court du 7 mars à 9h au 4 avril 2011 à 16h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus.

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**



via **Phone banking** (au 02 433 40 32)



via **PC banking** et sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette obligation



Description

Emetteur: BNP Paribas Fortis Funding, filiale de Fortis Banque SA.

Garant: Fortis Banque SA.

Rating (perspective) du garant: A1 (stable) chez Moody's, AA (négative) chez Standard & Poor's et A+ (stable) chez Fitch.

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale: 2.000 USD.
- Montant de l'émission: minimum 20 millions USD.
- Code ISIN: XS0600024284 - Série 690.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif, régis par le droit anglais.
- Cotation: ces obligations seront cotées sur la Bourse de Luxembourg.



Risque

Les principaux risques que présente cette obligation sont décrits en page 2.



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation émise en devise étrangère est destinée aux investisseurs présentant un profil **neutre à agressif**.

Elle peut néanmoins convenir, dans certaines limites, pour des investisseurs présentant un autre profil en fonction du degré de diversification de leur portefeuille et du niveau de risque qu'ils acceptent.



Durée

Date d'émission et de paiement: 7 avril 2011.

Prix d'émission: 101,875% de la valeur nominale (incluant une commission de 1,875% à charge de l'investisseur particulier).

Echéance: 7 avril 2017, ce qui correspond à une durée de 6 ans.

Prix de remboursement: 100% de la valeur nominale en USD à l'échéance.



Rendement

- L'investisseur recevra chaque année un coupon de 4,00% (brut en USD).
- Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, le 7 avril de chaque année et pour la première fois le 7 avril 2012.
- Sur base du prix d'émission de 101,875%, le rendement actuariel brut en USD est de 3,646%.



Frais

Service financier: gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation des obligations en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%.

Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

Pas de TOB sur le marché primaire.

TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Documentation

Le Prospectus de base daté du 17 juin 2010 et son supplément daté du 26 octobre 2010, approuvés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg, ainsi que les Final Terms datées du 4 mars 2011, documents rédigés en anglais et constituant ensemble le "Prospectus", sont disponibles gratuitement dans toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 et sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Un résumé en français du Prospectus de base est également disponible.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque SA ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque SA ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.